

L'ECO-CONSEIL

C'est quoi ?

2 élèves de chaque classe constituent l'éco-conseil du collège. Ce conseil met en place des projets et des actions dans le collège pour protéger la planète et favoriser le développement durable

C'est pour qui ?

Tous les élèves de la classe peuvent se présenter.

Quand ont lieu les élections ?

Avant les vacances de la Toussaint. C'est le professeur principal qui s'en occupe.

Quand se réunit-il ?

L'éco conseil se réunit au minimum 2 fois dans l'année

Qu'est-ce qu'il fait ?

- Il va tenter de réduire les déchets plastiques du collège
- Il va mettre en place des circuits de recyclage des différents objets et matériaux